

Chloé Fischer

Avocat

Description

Depuis 15 ans, Chloé Fischer intervient en matière d'urbanisme opérationnel (montage d'opération avec une compétence spécifique en urbanisme commercial) et de droit immobilier (bail commercial, copropriété, vente). Elle accompagne ainsi des promoteurs, des foncières et des commerçants dans le cadre de la réalisation de leurs projets immobiliers au stade du montage, de la négociation, de la contractualisation et de l'exécution.

Compte tenu de son approche opérationnelle acquise dans le cadre de son expérience de responsable immobilier au sein d'un Groupe développant des projets immobiliers diversifiés, Chloé FISCHER propose des solutions et des montages appropriés dans ces secteurs d'activité. Elle est ainsi reconnue par ses clients comme «facilitatrice» dans la réalisation des projets et dans la conclusion des contrats.

Elle dispose d'une compétence tant en conseil qu'en contentieux et privilégie chaque fois que c'est possible le règlement amiable des litiges.

Elle anime des formations auprès des professionnels et publie régulièrement des articles relatifs au bail commercial et à l'urbanisme commercial.

Experiences

- Avocat au sein du cabinet Adamas depuis 2019
- Responsable juridique immobilier Groupe DÉCATHLON (déc 2005 – juin. 2019)

Formation

- DESS de droit de l'urbanisme, de la construction et de l'immobilier – Université de Bordeaux IV